

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE (S) DE LE PORTIEL

REGISTRE ~~D'ENQUETE~~ PUBLIQUE  
DE CONSULTATION

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : Atelier de découpe de poissons  
LASSALLE FILETS SAS

OBJET DE L'ENQUÊTE :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n.º \_\_\_\_\_ en date du : \_\_\_\_\_ de Monsieur le Maire de : \_\_\_\_\_  
de M. le Préfet de  (1)  
\_\_\_\_\_  (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : \_\_\_\_\_  
Date d'ouverture : du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_  
Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures  
" \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_  
" \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant \_\_\_\_\_ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : \_\_\_\_\_

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : \_\_\_\_\_  
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :  
Le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures  
" \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_  
" \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

cocher la case correspondante.

Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le \_\_\_\_\_  
à M. \_\_\_\_\_

(Voir mention de clôture en page 16)

**CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Area with horizontal lines for writing conclusions.

**VILLE DU PORTEL****Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt, le premier octobre, à dix huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Yves Montand, avenue de Béthune au Portel, sous la présidence de M. BARBARIN Olivier, Maire, à la suite de la convocation en date du vingt cinq septembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Etaient présents** : M. LIEVENS Mathieu, Mme DEWALLE Laurence, M. LEPRETRE Maxime, Mme CAZIER Suzanne, M. COPPIN Pierre, Mme BOURGAIN Geneviève, M. DUVAL Jean-Yves, Mme LENGAGNE Stéphanie, M. DOUCHET André, M. POTIER Joël, Mme DERUY Martine, M. ROUTIER Christian, M. LEDEZ Jean-Pierre, M. LELIEVRE Michel, M. VINCENT Jean-Louis, M. CHASSOT Christian, Mme GRIGNON Christine, Mme CROMMAR Laure, Mme BOURGAIN Christèle, M. ISIDORE Philippe (jusqu'au point 35 de l'ordre du jour), Mme MAUROUARD Valérie, Mme REBAH Juliette, Mme PERNIER Marie, Mme WADOUX Emmanuelle, M. MARIETTE Patrick, M. FEUTRY Laurent, Mme LEMAGNEN Elodie.

**Etaient excusés** : Mme LEMAIRE Nathalie qui avait donné pouvoir à M. DUVAL Jean-Yves, M. ISIDORE Philippe qui avait donné pouvoir à M. BARBARIN Olivier (à partir du point 35 de l'ordre du jour).

**Mme LEMAGNEN Elodie est élue secrétaire de séance.**

**N°2020-121    Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement - Demande d'enregistrement d'une installation de découpe de poissons par la société LASSALLE FILETS SAS :  
**Avis du Conseil Municipal.****

La société LASSALLE FILETS SAS a déposé une demande d'enregistrement en vue de procéder à la régularisation de son installation de découpe de poissons sur la commune du Portel.

Cette demande est soumise au régime de l'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

La consultation se déroulera du 15 octobre au 13 novembre 2020 inclus et le dossier sera mis à la disposition du public à la Mairie du Portel.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur ce dossier.

- Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 septembre 2020 concernant la consultation pour la demande d'enregistrement par la société LASSALLE FILETS SAS en vue de procéder à la régularisation de son installation de découpe de poissons sur la commune du Portel ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, invité à délibérer,

Sur proposition de Monsieur l'Adjoint au Maire,

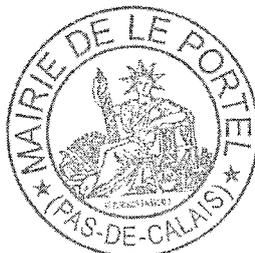
**DECIDE**, à la majorité des membres présents et représentés,

**- de donner un avis favorable au dossier présenté.**

**Résultat des votes** : Contre : /  
Abstention(s) : 1  
Pour : 28

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour extrait certifié conforme au registre

**Olivier BARBARIN**  
Maire du Portel  
Vice-Président de la CAB



Accusé de réception en préfecture  
062-216206672-20201001-2020-121-DE  
Date de télétransmission : 08/10/2020  
Date de réception préfecture : 08/10/2020